



Préparer une Licence canonique en Droit canonique

ou un Diplôme Universitaire Supérieur en Droit canonique (DUSDC)

Année universitaire 2023-2024





Contacts

Doyen : **Prof. Ludovic DANTO**

Vice-Doyen et directeur du 2^{ème} cycle,
responsable des Licences :
M. l'Abbé Cédric BURGUN

Secrétariat du Doyen et chargée de mission :

Mme Cécile MAEDDU

+ 33 (0)1 44 39 52 82 – droit.canonique@icp.fr

Secrétariat des études :

Mme Patricia BEAUCHAINE

+33 (0)1 70 64 29 78 - etudes.droit.canonique@icp.fr

Sommaire

Contacts	3
Une licence canonique en Droit canonique ou un DUSDC : un diplôme de deuxième cycle pour qui ? Comment ?.....	4
Objectifs.....	4
Qui peut préparer une Licence ou un DUSDC ?	4
Liste des enseignements :	4
Comment s'inscrire ?	5
Tarifs	6
Programme 2023-2024.....	7
Emploi du temps du semestre 1	7
Emploi du temps du semestre 2	7
Description des enseignements 2023-2024.....	8
Apports spécifiques aux enseignements de la Licence	13
Focus : un stage pour quoi faire ?	13
Contenu	14
Validation.....	14
Un outil gratuit à votre disposition	14
Calendrier universitaire	Erreur ! Signet non défini.
Journées d'études et colloques de la Faculté de Droit canonique	16

Une licence canonique en Droit canonique ou un DUSDC : un diplôme de deuxième cycle pour qui ? Comment ?

Objectifs

La Licence canonique en Droit canonique est, selon la Constitution *Veritatis Gaudium*, consacrée à une étude approfondie du droit de l'Église. Ce diplôme est délivré au nom du Saint-Siège.

Un DUSDC (Diplôme universitaire Supérieur en Droit canonique) est un diplôme propre de l'I.C.P. comportant les mêmes matières que la Licence. Il est accessible aux étudiants qui ne remplissent pas les conditions requises pour préparer une Licence canonique.

L'obtention de la Licence permet de postuler à l'enseignement, mais aussi, entre autres, d'accéder à certaines charges ecclésiastiques (fonctions judiciaires, chancelleries, économats, etc.) dans les diocèses, Instituts de Vie consacrée ou autres personnes juridiques ecclésiastiques.

Qui peut préparer une Licence ou un DUSDC ?

La licence est ouverte à tous. Pour être admis, l'étudiant doit être titulaire du Baccalauréat canonique en Théologie ou avoir effectué une Propédeutique (niveau 1er cycle, correspondant à quatre semestres ou deux ans) comportant chacun des éléments suivants :
Des éléments de philosophie : anthropologie philosophique, métaphysique, éthique ;

Des éléments de théologie : introduction à l'Écriture Sainte ; théologie fondamentale : révélation divine, sa transmission et sa crédibilité ; théologie trinitaire ; christologie ; traité sur la grâce ; de manière spéciale, ecclésiologie ; théologie sacramentaire générale et spéciale ; théologie morale fondamentale et spéciale ; Institutions générales de Droit canonique ; langue latine¹.

Liste des enseignements :

Titre	Durée	@ ²	Année du cours ³	ECTS	Coefficients
Licence 1 - Semestre 1					
Introduction au Droit canonique	24h	@	Annuel	4	2
Droit romain	18h		Annuel	3	1
Histoire des institutions	24h		2024	3	1
Histoire des sources	24h		2023	3	1
Philosophie du Droit	18h		Annuel	3	1
Organisation de l'Église particulière	24h	@	2024	4	2
Droit canonique et civil des biens	36h	@	2024	5	3
Procédure canonique 1	24h	@	Annuel	5	3
Total semestre				30	
Licence 1 - Semestre 2					
Latin 1	48h		Annuel	3	1
Droit canonique du mariage 1	22h	@	Annuel	5	3
Normes générales	36h	@	Annuel	5	3
Droit canonique liturgique et sacramentaire	24h	@	2024	5	3
Droit public externe, droit concordataire	24h		2024	3	1
Fonction d'enseignement	24h		2023	4	2
Séminaire méthodologique	36h		Annuel	5	3
Total semestre				30	

¹ Constitution apostolique *Veritatis Gaudium*, normes spéciales, art. 61.

² Le sigle @ signifie que le cours est dispensé à la Faculté de Droit canonique mais également disponible en ligne.

³ Si certains cours ont lieu chaque année, la plupart des cours sont donnés un an sur deux.

Licence 2 - Semestre 3					
Latin 2	24h		Annuel	3	1
Droit canonique des personnes physiques	24h	@	Annuel	4	2
Droit canonique pénal général	24h	@	Annuel	5	3
Droit canonique des personnes juridiques	24h	@	2023	4	2
Procédure canonique 2	24h	@	Annuel	5	3
Introduction aux droits français et européen des religions	24h	@	Annuel	4	3
Séminaire thématique d'approfondissement	36h		Annuel	5	3
Total semestre				30	
Licence 2 - Semestre 4					
Droit des relations œcuméniques	24h		2024	3	1
Droit canonique de la vie consacrée	23h	@	2023	4	2
Droit canonique du mariage 2	11h	@	Annuel	5	3
Droit canonique oriental	24h		2023	3	1
Jurisprudence canonique matrimoniale	24h	@	2023	5	3
Droit pénal spécial et droit de la pénitence	24h	@	2024	5	3
Gouvernement, offices et ministères sacrés	18h	@	2023	5	3
Total semestre				30	
Licence 3 - Semestre 5					
Sociologie du Droit canonique	18h		2023	3	1
Organisation de l'Église Universelle	22h	@	2024	4	2
Mémoire			Annuel	16	7
Initiation à la langue italienne	48h		Optionnel	2	1
Séminaire thématique d'approfondissement	36h		Annuel	5	3
Total semestre				30	
Licence 3 - Semestre 6					
Théologie du Droit canonique	24h		2023	3	1
Latin 3	36h		Annuel	3	1
Pathologies des relations et Droit canonique	24h	@	2024	3	1
Stage	36h		Annuel	3	1
Mémoire			Annuel	18	8
Total semestre				30	
Nombre total de crédits obtenus :				180	

Comment s'inscrire ?

Documents demandés :

- Curriculum vitae
- Copie du diplôme du baccalauréat canonique ou équivalence
- Relevé des notes de théologie et philosophie
- Autorisation écrite du Supérieur ecclésiastique pour les clercs, religieux, religieuses.

Le dossier est à déposer sur le site SesamICP en suivant le lien qui vous sera adressé par le secrétariat de la faculté.
Après examen du dossier par le responsable du diplôme, un rendez-vous vous sera proposé (par Teams ou téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

Tarifs

Inspirée par la démarche de responsabilité sociale des Universités (RSU), l'opération « **Campus Responsable** » de l'I.C.P. a été lancée en 2013. Elle promeut un environnement de travail propice à la réussite et au développement de l'étudiant. Les actions déjà menées ont été récompensées en 2016 par le Trophée Campus Responsable.

Encouragé à poursuivre ces actions, l'aide de chacun est nécessaire. Aussi tous les étudiants inscrits en cursus auront à verser une contribution de 152 €, indépendamment des frais de scolarité, permettant ainsi la poursuite des efforts de l'I.C.P. pour la valorisation de son patrimoine, la valorisation des personnes et la gestion environnementale.

« **La contribution de vie étudiante et de campus** » (CVEC) est instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018.

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus, par paiement ou exonération.

Obtenez votre attestation en 2 minutes :

- 1- Connectez-vous ou créez-vous un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
- 2- Indiquez votre ville d'études
- 3- Acquiescez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
- 4- Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

NOMBRE DE PARTS FISCALES	TRANCHES				
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
MOINS DE 4 PARTS	Plus de 80 000€ par part	Entre 50 001€ et 80 000€	Entre 38 001€ et 50 000€	Entre 20 001€ et 38 000€	Jusqu'à 20 000€
4 PARTS ET PLUS	Plus de 120 000€ par part	Entre 80 001€ et 120 000€	Entre 50 001€ et 80 000€ <i>Etudiants étrangers</i>	Entre 38 001€ et 50 000€ <i>Etudiants clercs ou envoyé par une institution ecclésiastique</i>	Jusqu'à 38 000€

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4	TARIF 5	FORMATION CONTINUE
LICENCE ET DUSDC 1ERE ANNÉE TEMPS PLEIN	4.440 €	3.910 €	3.440 €	3.080 €	2.690 €	6.190 €
LICENCE ET DUSDC 1ERE ANNÉE TEMPS AMENAGE	3.250 €	2.720 €	2.260 €	1.910 €	1.500 €	4.060 €
LICENCE ET DUSDC 1ERE ANNÉE QUART TEMPS	2.570 €	2.110 €	1.580 €	1.220 €	900 €	
LICENCE ET DUSDC ANNÉES SUIVANTES TEMPS PLEIN	4.330 €	3.800 €	3.330 €	2.960 €	2.580 €	6.010 €
LICENCE ET DUSDC ANNÉES SUIVANTES TEMPS AMENAGE	3.130 €	2.620 €	2.150 €	1.780 €	1.390 €	3.870 €
LICENCE ET DUSDC ANNÉES SUIVANTES QUART TEMPS	2.510 €	2.060 €	1.530 €	1.170 €	840 €	

Programme 2023-2024

Emploi du temps du semestre 1

	Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Matin	9h-11h Droit canonique des personnes physiques @ B. Portier	9h-11h Théologie du Droit E. de Valicourt	09h-10h30 Droit romain O. Echappé	9h-12h Normes générales @ C. Paponaud	9h-11h Droit canonique du Mariage 1 @ L. Danto	9h-11h Séminaire de méthodologie du mémoire P. Chaffard-Luçon
	11h-12h Latin 1 P. Bermon	12h-13h Latin 1 / TD E. Romanini	10h30-12h Philosophie du droit O. Echappé		11h-12h Droit canonique du Mariage 2 @ L. Danto	
	13h-15h Latin 2 Cours + TD P. Bermon et E. Romanini		14h-16h Droit canonique de la Vie consacrée @ C. Burgun	14h-16h Latin canonique 3 A. Talazac-Laurent	14h-16h Initiation à la langue italienne (optionnel) N. Romanelli	
Après-midi	15h-17h Introduction au droit canonique @ C. Burgun	15h-17h Séminaire thématique de recherche L. Danto	16h-18h Procédure canonique 2 @ B. Gonçalves			
	17h -19h Histoire des Sources F.-R. Ducros					

Emploi du temps du semestre 2

	Mercredi		Jeudi		Vendredi			
Matin	9h-11h Droit canonique des personnes juridiques @ O. Echappé	9h-11h Séminaire méthodologique C. Paponaud P. Chaffard-Luçon	9h-12h Introduction au droit français et européen des religions @ E. Tawil	9h-13h Séminaire de méthodologie judiciaire P. Toxé	9h-12h Laïcité, notion, régime (M2) L. Somda	10-12h Sociologie du droit L. Danto		
	11h-12h Latin 1 P. Bermon	11h-13h Latin canonique 3 P. Chaffard-Luçon						
Après-midi	14h-15h Latin 1 / TD P. Bermon	13h-15h Latin 2 Cours + TD P. Bermon E. Romanini	14h-16h Droit canonique pénal @ B. Gonçalves	14h-16h Jurisprudence canonique matrimoniale @ A. Jacquemin		14h-18h Droit canonique oriental A. Kaptijn	14h-18h Droit pénal étatique P. Tcherkessoff	14h-18h Droit français des religions (M2) B. Ollivier
	15h-17h Initiation à la langue italienne (option) N. Romanelli		16h-18h Procédure canonique 1 @ Bruno Gonçalves	16h-18h Gouvernement, offices et ministères sacrés @ E. Petit				
	17h-19h Fonction d'enseignement G. Woimbée							

Description des enseignements 2023-2024

Par ordre alphabétique des noms des enseignants :

Introduction au droit canonique @	Cédric BURGUN	Mercredi 15h-17h	Semestre 1
<p>Dans l'Église catholique deux Codes de Droit canonique sont actuellement en vigueur : l'un s'adresse aux fidèles de l'Église latine et l'autre à ceux des Églises orientales catholiques. Dans ce cours, l'accent sera mis sur le Code du Droit canonique de l'Église latin. Ses fondements, ses sources, son lien avec le Concile Vatican II ainsi que ses caractéristiques feront ressortir son originalité ainsi que sa distinction d'avec le Droit séculier et des Droits ou des disciplines d'autres confessions chrétiennes ou d'autres religions. Quelques questions de méthodologie du Droit canonique seront également abordées afin de donner des outils pour entrer dans la matière.</p>			
Droit canonique de la vie consacrée @	Cédric BURGUN	Jeudi 14h-16h	Semestre 1
<p>Le droit prend en compte la vocation à la vie consacrée et sa réalisation en institut ou individuellement. En quoi consiste l'état de « vie consacrée » dans l'Église ? Comment entrer, demeurer dans cet état de vie et éventuellement en sortir ? Quelles sont les structures et les modes de gouvernement des Instituts ? Comment des personnes non consacrées peuvent être associées à ces instituts ? Comment est organisée la collaboration entre les instituts eux-mêmes, avec les Églises particulières et avec l'Église toute entière ?</p>			
Séminaire de méthodologie du mémoire	Pierre CHAFFARD-LUÇON	Vendredi 9h-11h	Semestre 1
<p>Ce séminaire a pour objectif de faire acquérir à l'étudiant outils et méthodologies utiles à la réalisation d'un mémoire. Il cherchera à poser dès le début d'année les bases pour avancer dans les meilleures conditions sur l'exercice, tant sur la délimitation du sujet que la construction d'un plan ou l'emploi des logiciels de traitement de texte.</p>			
Séminaire Méthodologique	Pierre CHAFFARD-LUÇON et Christian PAPONAUD	Mercredi 9h-11h	Semestre 2
<p>Ce séminaire permettra aux étudiants d'acquérir les bases méthodologiques du travail universitaire juridique à travers un enseignement didactique et des travaux pratiques.</p>			
Latin canonique 3	Pierre CHAFFARD-LUÇON	Mercredi 11h-13h	Semestre 2
<p>Le troisième niveau de l'enseignement de latin vise à conduire le latiniste déjà confirmé vers une approche du latin spécifiquement canonique, soit au travers d'une présentation historique des textes de tradition ancienne (jusqu'à la fin du XIV^{ème} siècle), soit au travers d'une étude du latin dans sa pratique contemporaine.</p>			
Séminaire thématique de recherche	Ludovic DANTO	Mercredi 15h-17h	Semestre 1
<p>Le séminaire sera organisé en plusieurs temps comportant notamment des interventions magistrales, des séances par groupe et des séances plénières.</p>			

Droit canonique du mariage 1 @	Ludovic DANTO	Vendredi 9h - 11h	Semestre 1
Le cours de Droit canonique du mariage 1 présente la conception ecclésiale de l'union matrimoniale. Nous étudierons les conditions de validité du mariage (empêchement, intégrité du consentement et forme de la célébration) et la manière dont le Droit assume l'échec de la vie conjugale (séparation, dissolution, nullité du mariage).			
Droit canonique du mariage 2 @	Ludovic DANTO	Vendredi 11h – 12h	Semestre 1
Le cours se présente de manière interactive et sous la forme d'un séminaire : à partir de la présentation d'articles et/ou de chapitres de livres restitués par des étudiants, les participants approfondissent des éléments de la Doctrine du mariage canonique vu pendant le cours de « Droit canonique du mariage 1 ».			
Sociologie du droit	Ludovic DANTO	Vendredi 10h-12h	Semestre 2
En partant des apports de la sociologie en général et de la sociologie juridique en particulier, nous questionnerons les pratiques ecclésiales.			
Théologie du droit	Emmanuel de VALICOURT	Mercredi 9h-11h	Semestre 1
Le cours commencera par passer en revue les différentes écoles de Théologie du Droit de l'Eglise et tentera d'en dégager les présupposés aussi bien du point de vue de l'ecclésiologie que de la théologie systématique. Il montrera ensuite comment cette question se trouve aujourd'hui au cœur des questions œcuméniques.			
Histoire des Sources	François-Régis DUCROS	Mercredi 17h-19h	Semestre 1
Ce cours souhaite présenter aux étudiants les mécanismes de construction et la mise en place des règles canoniques depuis les origines de l'Eglise jusqu'aux grandes codifications. En même temps, cette histoire des sources du droit entend fournir aux canonistes des outils pratiques pour se repérer dans les différents textes qu'ils sont appelés à utiliser.			
Droit romain	Olivier ECHAPPÉ	Jeudi 9h00 – 10h30	Semestre 1
Le droit canonique a largement utilisé les catégories du droit romain, dont il procède comme d'autres droits modernes. Une approche de l'histoire de ce droit romain, et de certaines de ses branches (mariage, procédure) apparaît donc indispensable à la formation des canonistes.			
Philosophie du Droit	Olivier ECHAPPÉ	Jeudi 10h30 – 12h00	Semestre 1
Comme science, comme art ou comme technique, le droit n'échappe pas à un questionnement et à une réflexion philosophique. Malgré sa spécificité au sein de la famille des droits, et son lien particulier à la Théologie qui conduisait le pape Paul VI à le définir comme un « ius sacrum », le Droit canonique ne fait pas exception à cette règle. La démarche qui est proposée dans ce séminaire s'appuie sur l'initiation à la philosophie du Droit reçue, soit à la Faculté de Droit canonique, soit à la Faculté de Droit, dans les cycles d'étude antérieurs. Selon les années, les participants au séminaire, et l'actualité du débat public, sont étudiées la question théologico-politique, la question de la nature et de la loi naturelle, et quelques orientations propres au Droit canonique, telles l'équité, la justice, la loi, la séparation des pouvoirs.			
Droit canonique des personnes juridiques @	Olivier ECHAPPÉ	Mercredi 9h-11h	Semestre 2
Dans l'Eglise, outre les personnes physiques, il y a des personnes morales ou juridiques. Celles-ci appartiennent à sa structure hiérarchique (Siège Apostolique, diocèses, paroisses) ou à sa dimension associative (associations publiques ou			

privées). Le cours entend éclairer les origines historiques de cette situation, son régime juridique et ses enjeux ecclésiologiques.

Procédure canonique 2 @

Bruno GONÇALVES

Jeudi 16h-18h

Semestre 1

Alors que la première partie du cours a décrit l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement, le cours de procédure 2 est consacré au déroulement du procès. Compte tenu de leur importance numérique et de la réforme de ce type de procédure depuis le *motu proprio Mitis Iudex Dominus Iesus*, une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage.

14/09 ; 21/09 ; 28/09 ; 05/10 ; 12/10 ; 19/10 ; 09/11 ; 16/11 ; 23/11 ; 30/11 ; 13/12 (mercredi 16h-18h) ; 14/12.

Droit canonique pénal général @

Bruno GONÇALVES

Jeudi 14h-16h

Semestre 2

Pour garantir les valeurs fondamentales de la communauté ecclésiastique, l'autorité de l'Église prévoit des sanctions ecclésiastiques à l'égard de certains actes qui portent gravement atteinte à la communion et aux droits et devoirs des fidèles. Les événements récents de la vie de l'Église, la parution de nouvelles normes spéciales, et la réforme du livre VI, donnent au droit pénal une légitimité renouvelée et indiscutable.

Après avoir précisé dans l'introduction la nature particulière du droit pénal canonique, nous verrons les règles générales concernant l'imputabilité des délits et les différents genres de sanctions.

18/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 07/03 ; 14/03 ; 21/03 ; 04/04 ; 11/04 ; 02/05 ; lundi 06/05 (10h-12h).

Procédure canonique 1 @

Bruno GONÇALVES

Jeudi 16h-18h

Semestre 2

Après une brève présentation de la diversité et de l'originalité des procédures canoniques, on décrira l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement, Compte tenu de leur importance numérique, une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage notamment du fait des changements initiés par le *motu proprio Mitis Iudex*.

18/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 07/03 ; 14/03 ; 21/03 ; 04/04 ; 11/04 ; 02/05 : lundi 06/05 (13h-15h).

Jurisprudence canonique matrimoniale @

Albert JACQUEMIN

Jeudi 14h-16h

Semestre 2

Ce cours est consacré à la jurisprudence canonique en matière d'invalidité du mariage. On portera une attention plus particulière aux chefs de nullité les plus fréquemment soulevés. L'enseignement donné s'appuie principalement sur les sentences du Tribunal de la Rote romaine dont la fonction est de veiller à l'unité de la jurisprudence.

18/01 ; 25/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 07/03 ; 14/03 ; 21/03 ; 04/04 ; 11/04 ; 02/05.

Droit canonique oriental

Astrid KAPTIJN

Vendredi 14h-18h

Semestre 2

Pour vingt et une Églises orientales en pleine communion avec l'Église de Rome, le Code des Canons des Églises Orientales (C.C.E.O.) constitue leur Droit commun. Seront étudiées surtout les particularités de ce Droit canonique oriental, ainsi que des questions inter-ecclésiastiques

09/02 ; 16/02 ; 01/03 ; 08/03 ; 15/03 ; 22/03.

Droit français des religions (M2)

Bertrand OLLIVIER

Vendredi 14h-18h

Semestre 2

Suivant une méthodologie correspondant à un séminaire, les étudiants seront appelés à une participation active pour un commentaire de textes-sources. Les sources juridiques auxquelles se réfère ce séminaire seront principalement celles du Droit français, mais aussi de la Convention et de la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'homme. Les thèmes abordés porteront sur l'encadrement juridique du prosélytisme, l'assistance religieuse dans les services publics français (enseignement public, hôpitaux publics, établissements pénitentiaires), ainsi qu'au sein des armées. En outre, la réflexion portera sur les questions juridiques soulevées par les pratiques et manifestations d'identité religieuse au sein des entreprises du secteur privé.

19/01 ; 26/01 ; 02/02 ; 09/02 ; 16/02 ; 01/03 ; 08/03 ; 15/03 ; 22/03 ; 05/04 ; 12/04 ; 03/05.

Normes générales @	Christian PAPONAUD	Jeudi 9h-12h	Semestre 1
La découverte du livre I, dans sa présentation de la Loi, de la coutume, des actes administratifs généraux et particuliers doit permettre une découverte tant du pouvoir de gouvernement décliné sous l'angle législatif et exécutif que d'une lecture transversale des autres Livres du Code.			
Gouvernement, offices et ministères sacrés @	Emmanuel PETIT	Jeudi 16h-18h	Semestre 2
Le gouvernement, les divers offices et ministères sacrés sont au service de l'édification de l'Eglise et de sa mission. Le droit canonique précise l'articulation entre sacramentalité et autorité et régle les différentes fonctions ecclésiales.			
Droit des personnes physiques @	Bénédicte PORTIER	Mercredi 9h-11h	Semestre 1
Incorporés à l'Eglise par leur baptême, les fidèles du Christ y sont titulaires d'un ensemble de droits et de devoirs qui leur permettent de participer à la mission de l'Eglise. Le cours présentera le statut de fidèle et les conditions attachées aux devoirs et droits qui lui reviennent.			
Initiation à la langue italienne – cours optionnel	Norma ROMANELLI	Vendredi 14h-16h	Semestre 1
Cet enseignement s'adresse aux étudiants ayant déjà acquis les premières bases de l'italien et propose d'approfondir la connaissance du lexique et des structures morphosyntaxiques à travers des supports authentiques, notamment écrits. Des éléments d'histoire de la langue italienne seront également abordés.			
Initiation à la langue italienne – cours optionnel (2)	Norma ROMANELLI	Mercredi 15h-17h	Semestre 2
Cet enseignement s'adresse aux étudiants ayant déjà acquis les premières bases de l'italien et propose d'approfondir la connaissance du lexique et des structures morphosyntaxiques à travers des supports authentiques, notamment écrits. Des éléments d'histoire de la langue italienne seront également abordés.			
Laïcité, notion, régime (M2)	Laurent Saatième SOMDA	Jeudi, 9h-12h	Semestre 2
La compréhension du principe de laïcité a évolué dans l'histoire. Mais une définition de cette notion reste délicate. En s'interrogeant sur le périmètre d'application de ce principe, une étude de diverses sources normatives et jurisprudentielles permettra de dégager, dans ses grands axes, la portée d'un régime de laïcité dans le contexte français.			
Latin canonique médiéval	Annie TALAZAC-LAURENT	Jeudi 14h-16h	Semestre 1
Une fois la maîtrise convenable de la langue latine acquise et ses conditions d'entretien établies, il importe d'entrer davantage dans l'étude de la latinité de la jurisprudence canonique (Rote romaine, Signature apostolique).			
Introduction au droit français et européen des religions @	Emmanuel TAWIL	Jeudi 9h-12h	Semestre 2
Le cours aborde tous les aspects des droits français et européen des religions. Après une partie consacrée aux sources applicables (Droit européen des droits de l'homme, droit de l'Union européenne, OSCE, Droit constitutionnel, sources législatives et réglementaires), l'on envisage le régime général des cultes issu de la loi de 1905. Cela permet de traiter les principales questions (associations culturelles, associations diocésaines, statut des ministres du culte, aumôneries etc) . La troisième partie du cours porte sur les régimes locaux d'Alsace-Moselle et d'Outre-mer.			

Droit pénal étatique

Pierre TCHERKESOFF

Vendredi 14h-18h

Semestre 2

Dans quelle mesure une infraction peut-elle faire référence à la religion ? Si le droit pénal peut se faire protecteur des religions, dans quelle mesure peut-il interdire une pratique religieuse, imposer le respect envers la religion ou un lieu de culte ?

Quelle est l'attitude du juge pénal à l'égard des adeptes des religions ou plus précisément les reconnaît-il, les conteste-t-il ou les traite-t-il comme des faits sans portée juridique ? Ce cours a pour objectif de répondre à ces questions en analysant les principales notions de droit pénal et de procédure pénale appliquées aux faits religieux. Après avoir présenté les principes directeurs du droit pénal et du procès pénal, il s'agit de comprendre les éléments nécessaires pour poursuivre et condamner l'auteur d'une ou de plusieurs infractions. Le cours vise ainsi à définir et circonscrire l'infraction pénale, comprendre les notions de responsabilité pénale et de faute pénale avant de s'intéresser à certaines infractions qui font référence à la religion, d'abord en protégeant les croyants de toutes les religions, puis en restreignant la liberté religieuse au sein de certaines d'entre elles.

19/01 ; 26/01 ; 02/02.

Séminaire de méthodologie judiciaire

Philippe TOXÉ

Jeudi 9h-12h

Semestre 2

L'étude de deux ou trois dossiers de causes judiciaires canoniques en droit matrimonial et en droit pénal, permettra aux étudiants de se familiariser avec la praxis judiciaire, de connaître et d'utiliser les modèles des pièces de procédure et de rédiger des observations (*animadversiones*) du Défenseur du lie ou du promoteur de justice, plaidoirie (*restrictus*) d'avocat, *votum* de juge et sentence.

21/03 ; 04/04 ; 11/04.

Fonction d'enseignement

Grégory WOIMBÉE

Mercredi 17h-19h

Semestre 2

A la doctrine selon laquelle tous les membres du peuple de Dieu, selon un mode propre à chacun, participent à la fonction prophétique du Christ (*munus propheticum Christi*) correspond un statut juridique. Ce cours est dédié à l'étude du statut juridique fondamental du fidèle dans le contexte de la fonction d'enseignement de l'Eglise (*munus docendi Ecclesiae*). L'existence d'un livre autonome dans le CIC 83 (III) manifeste l'importance réaffirmée par le Concile Vatican II de la Parole de Dieu dans la vie ecclésiale et l'intérêt renouvelé du droit canonique pour cette thématique. On analysera d'une manière théologico-canonique (en articulant parole de Dieu et droit) les situations et dispositions juridiques (droits, devoirs, capacités) dans lesquelles chaque baptisé agit en relation avec la parole de Dieu.

17/01 ; 24/01 ; 31/01 ; 07/02 ; 14/02 ; 28/02 ; 06/03 ; 13/03 ; 20/03 ; 27/03 ; 10/04 ; jeudi 02 mai (10h-12h).

N.B. Les cours de latin 1 et latin 2 sont donnés par le *Theologicum* de l'Institut Catholique de Paris.

Latin chrétien 1

Pascale BERMON

Mercredi 11h-12h cours

Annuel

Emanuele ROMANINI

Mercredi 12h-13h TD

Cette initiation pour grands débutants à la langue latine correspond aux leçons 1 à 16 du manuel d'Anne Chevalier, 20 minutes de latin par jour, Ellipses, 2014. Elle donne l'occasion de réviser les notions correspondantes de la grammaire française, permettant ainsi aux étudiants non francophones de consolider aussi leurs acquis en français. En fin d'année, l'étudiant a la capacité de traduire de courtes phrases latines.

13/09 ; 20/09 ; 27/09 ; 04/10 ; 11/10 ; 18/10 ; 25/10 ; 08/11 ; 15/11 ; 22/11 ; 29/11 ; 06/12.
17/01 ; 24/01 ; 31/01 ; 07/02 ; 14/02 ; 28/02 ; 06/03 ; 13/03 ; 20/03 ; 27/03 ; 03/04 ; 10/04.

Latin chrétien 2

Emanuele ROMANINI

Mercredi 13h-14h TD

Annuel

Pascale BERMON

Mercredi 14h-15h cours

Ce cours continue et termine l'initiation à la grammaire latine commencée en latin 1. Il propose en outre la traduction et l'étude suivie de textes bibliques, patristiques, médiévaux, canoniques et liturgiques.

13/09 ; 20/09 ; 27/09 ; 04/10 ; 11/10 ; 18/10 ; 25/10 ; 08/11 ; 15/11 ; 22/11 ; 29/11 ; 06/12.
17/01 ; 24/01 ; 31/01 ; 07/02 ; 14/02 ; 28/02 ; 06/03 ; 13/03 ; 20/03 ; 27/03 ; 03/04 ; 10/04

Apports spécifiques aux enseignements de la Licence

Un suivi régulier par le responsable pédagogique



Un responsable et des enseignants disponibles pour aider tout au long de l'apprentissage

Un voyage d'études annuel pour découvrir d'autres droits (facultatif)



Chaque année, la Faculté propose un voyage d'études basé sur un programme triennal : après « Religion, culture et société : questions interculturelles et interreligieuses. Confrontation de droit », le thème actuel porte sur la synodalité (Istanbul et Athènes en 2023 ; Venise et Rome en 2024 ; Londres en 2025)

Un stage pour confronter votre formation aux questions pratiques



En Officialité, chancellerie, bureau des mariages : 36h de mise en œuvre

Un mémoire final pour approfondir une question canonique :



Une soutenance publique et des sujets divers : « Repères théologiques et canoniques au sujet du catéchuménat des adultes », « L'Etat de la cité du Vatican, service exclusif du Saint-Siège, en contexte de mondialisation croissante », « Le contexte de pénurie de prêtres en France, enjeux sociologiques et canoniques pour la mission de l'Eglise »

La connaissance des langues : outil essentiel de la formation



A partir de cette rentrée 2023-2024, la Faculté de Droit canonique propose une initiation à la langue italienne, si nécessaire pour aborder un grand nombre d'ouvrage en Droit canonique. Ce cours est optionnel *ad experimentum* et le nombre d'inscrits est limité, afin de proposer un enseignement de qualité.

Focus : un stage pour quoi faire ?

Objectifs

Permettre à un étudiant de découvrir la pratique du Droit canonique et par cette expérience, sous la responsabilité conjointe de la Faculté et du maître de stage, de perfectionner ses acquis en vue d'un meilleur service d'Eglise.

Contenu

- Une période d'observation du service (officialité, chancellerie, bureau des mariages, économat diocésain, service de la Conférence des Evêques de France...)
- Une lecture d'un dossier complet (par exemple, demande de dispense, décret ou décision épiscopale, dossier de nullité de mariage, de Privilège de la foi ...) et rencontre avec le maître de stage pour une présentation du cas et un échange.
- Un temps d'application dans une fonction. Par exemple, notaire en officialité ou notaire de curie.

Validation

Le stage donne lieu à un rapport rendu par l'étudiant au plus tard à la fin de la session des examens du semestre en cours, ou dans le délai qui aura été décidé.

Le maître de stage aura à remplir une brève évaluation qui sera renvoyée au responsable des stages à la Faculté, signataire de la convention.

Questions pratiques

- L'étudiant se charge de la recherche du lieu de stage (la Faculté peut éventuellement proposer des lieux), d'obtenir son accord et d'établir le projet du contenu du stage.
- Le lieu de stage et le projet doivent être approuvés par la Faculté de Droit canonique ; une convention de stage est signée entre les trois parties.
- Si besoin, la convention peut faire l'objet d'une clause de confidentialité.
- Concrètement, le stage est d'une durée de 36h à répartir en accord entre le stagiaire et l'organisme d'accueil (par exemple 3h hebdomadaires sur un semestre ou une semaine complète) ; la Faculté de Droit canonique étant informée.
- Le stage est non-rémunéré.

Un outil gratuit à votre disposition

Retrouvez sur www.droitcanonique.fr les codes Droit canonique à jour et les principaux textes juridiques du Saint-Siège :



AUTEUR	TITRE	TYPE	DATE
Par acteur	Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacraments	Décret	25/03/2020
Par type de document	à propos du sacrement de la réconciliation dans la situation actuelle de pandémie	Note	19/02/2020
Réponse de l'Administration	concernant le don de spéciale indulgence	Décret	19/03/2020
Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacraments	En temps de Covid-19	Décret	19/03/2020

Calendrier universitaire

Semestre 1

- Jeudi 7 septembre 2023 après-midi (pour les nouveaux étudiants) et vendredi 8 septembre (pour tous) *Session de rentrée de la Faculté de Droit canonique (célébration facultaire de la messe)*
- Lundi 11 septembre 2023 *Début du 1^{er} semestre*
- Mardi 3 octobre 2023 *11h : Messe de rentrée, rentrée initiatives étudiantes
18h : séance académique solennelle*
- Du samedi 28 octobre 2023 soir au lundi 6 novembre 2023 matin *Vacances de Toussaint*
- Vendredi 8 décembre 2023 *Fête patronale de l'ICP*
- Semaine de révision (pas de cours) du 18 au 22 décembre 2023
- Du samedi 23 décembre 2023 soir au lundi 8 janvier 2024 matin *Vacances de Noël*
- Semaine d'examens du 8 au 12 janvier 2024

Semestre 2

- Lundi 15 janvier 2024 *Début du 2nd semestre*
- Mardi 30 janvier 2024 *Fête de Saint Thomas d'Aquin – Messe à 12h15*
- Jeudi 18 janvier 2024 *Cérémonie des vœux de la Faculté*
- Du samedi 17 février 2024 au soir au lundi 26 février 2024 au matin *Vacances d'hiver*
- Du jeudi 28 mars 2024 au lundi 1^{er} avril 2024 *Triduum pascal (pas de cours)*
- Du samedi 13 avril 2024 au soir au lundi 28 avril 2024 au matin *Vacances de printemps*
- Mercredi 1er mai 2024 *Fête du travail (férié)*
- Mercredi 8 mai 2024 *Armistice 1945 (férié)*
- Jeudi 9 mai 2024 *Ascension (férié)*
- Semaine de révision (pas de cours) : du 13 au 17 mai 2024
- Semaine d'examens : du 21 mai au 24 mai 2024
- Date limite pour le dépôt des mémoires : vendredi 26 mai 2023
- Lundi 20 mai 2024 *Pentecôte (férié)*
- Du lundi 27 mai au vendredi 31 mai 2024 *Voyage d'études à Venise et à Rome (dates précises à confirmer)*
- Vendredi 14 juin 2024 *Cérémonie de remise des diplômes*
- Samedi 31 août 2023 *Fin de l'année universitaire I.C.P.*

Colloques et journées d'études de la Faculté de Droit canonique

Les colloques et journées d'études sont gratuites pour les étudiants de la Faculté mais l'inscription est obligatoire.

25-26 septembre 2023	« Protection sociale des clercs et des religieux en France : état des lieux et perspectives face aux réformes à venir » Colloque soutenu par la Fondation pour le clergé	
Mardi 24 octobre 2023	« De la clôture physique à la clôture numérique » Journée de formation pour la vie religieuse	Présentiel et distanciel synchrone
26 novembre au 1^{er} décembre 2023	« Penser la recherche et l'enseignement universitaire après la Constitution apostolique Veritatis Gaudium » Colloque co-organisé par le département de Droit canonique de l'université d'Afrique centrale à Yaoundé	Colloque sur le campus de Yaoundé
Mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 janvier 2024	Session de formation permanente pour les personnels des officialités	
Mardi 12 mars 2024	Journée d'études pour les personnels de curie	
Mardi 9 avril 2024	Journée d'études thématique (à confirmer)	

Le programme de chaque colloque ou journée est disponible 6 semaines avant le jour de l'évènement. Toutes les informations seront accessibles sur www.icp.fr et sur la page *Facebook* de la Faculté de Droit canonique de l'Institut catholique de Paris.

L'inscription préalable est obligatoire et se fera en ligne.